Ah, le joli temps des comices…

Georges Guitton, mai 2022

Les comices agricoles cantonaux furent au XIX^{e} siècle la grande affaire de nos campagnes. Encadrées par les notables, ces fêtes annuelles avaient pour but de populariser les nouvelles techniques agricoles en attribuant primes et médailles aux cultivateurs méritants. Les comices furent aussi des grands moments politiques.

Durant l'âge d'or des comices, surtout à partir de 1830, Acigné accueillit maintes fois ce haut rendez-vous de l'agriculture moderne. Il revenait ici tous les cinq ans, se tenant à tour de rôle dans l'une des cinq communes qui constituaient alors le canton de Rennes sud-est : Vern, Chantepie, Cesson, Acigné et Rennes. Journaux et affiches conservent la trace de ces festivités au programme très copieux.

Un mouvement né à Plesder

Il se trouve que la tradition des comices est très ancrée en Ille-et-Vilaine. Et pour cause, c'est là qu'en 1815 tout a commencé. À Plesder, dans les allées de son château de la Motte-Beaumanoir, Louis de Lorgeril, ingénieur-agronome et maire de la commune, eut l'idée d'organiser un premier concours agricole considéré comme l'ébauche des futurs comices. Leur deuxième édition, dite « en l'honneur du roi et pour l'encouragement de l'agriculture », eut lieu à Tinténiac en 1821, date à laquelle de Lorgeril devint maire de Rennes.

Louis de Lorgeril.

La colonne élevée en bordure de la voie express Rennes-Saint-Malo, entre Pleugueneuc et Plesder.

Les comices agricoles explosèrent à partir de 1830 sous l'impulsion du ministre de Louis-Philippe, Adolphe Thiers. Ils connurent un nouveau rebond sous la Seconde République grâce à une loi qui institua un comice par canton et accorda une existence légale aux associations d'agriculture. Car, les comices sont mis en œuvre par des « comités cantonaux de l'agriculture » présidés par le maire du chef-lieu et auxquels tout agriculteur peut adhérer.
Grande fête de la paysannerie sous l'œil des personnalités officielles, les comices drainent des milliers de personnes. Non seulement, ils font entrer les villageois dans une certaine modernité, mais ils les aident à rompre l'isolement qu'entraînent depuis toujours les haies du bocage. « Ils sont un temps fort de la sociabilité cantonale », estime l'historien Yann Lagadec.

Un moment populaire et festif

Jusqu'à la fin du siècle, on compte une quarantaine de comices par an dans le département. Ils sont si bien implantés dans notre région que sur les 800 recensés en France, 20 % le sont en Bretagne.
Pour les visiteurs, il s'agit avant tout d'un moment festif très attrayant, en rupture avec les traditionnelles assemblées communales. « Estrades décorées, portiques ornés de guirlandes, musique militaire ou harmonie municipale, défilé de troupes (…), pompiers, jeux divers, courses de chevaux (…), banquet et feu d'artifice pour finir », sont au programme et réjouissent les foules. Un jour par an le peuple savoure ce « lieu de rêve et d'aventure » comme un cadeau offert par les notables.
À Acigné la fête a toujours lieu un lundi, fin septembre en général. Parmi les animations, on retient l'organisation de régates sur la Vilaine.

COMICE AGRICOLE

DU

Canton Sud-Est de Rennes

(RENNES, ACIGNÉ, CESSON, CHANTEPIE, VERN)

Le LUNDI 27 Septembre 1897

A ACIGNÉ

Avec le concours de la MUSIQUE Municipale de RENNES

RÉGLEMENT

Art. 1er. – Les habitants du canton qui voudront concourir pour la tenue des Fermes, les plantes sarclées, les chemins et les pépinières, devront faire leur déclaration au Maire de leur commune avant le 12 septembre.
Art. 2. – Les serviteurs étant restés plus de 10 ans chez les mêmes cultivateurs, dans le canton Sud-Est de Rennes, devront remettre à l'un des Maires leurs titres avant le 12 septembre.
Art. 3. – Les concurrents pour le labourage se présenteront avant dix heures, le jour du Comice. Les attelages non primés recevront une indemnité de cinq francs pour frais de déplacement. Les cultivateurs ayant déjà obtenu un premier prix à de précédents concours de labourage ne pourront plus obtenir à nouveau qu'une Mention avec une indemnité de vingt francs pour déplacement. Cette dernière disposition sera applique aux Lauréats de la « Bonne tenue des Fermes. »
Art. 4. – Les animaux seront reçus jusqu'à onze heures.
Art. 5. – Les personnes qui voudront exposer des produits agricoles pourront les apporter le matin avant onze heures, et des prix seront décernés aux plus méritants.
Art. 6. – Les personnes du canton qui veulent concourir pour les beurres devront les apporter à la Mairie d'Acigné avant dix heures du matin, le 27 septembre ; chaque exposant devra joindre à son lot une enveloppe cachetée qui ne sera ouverte qu'après la décision du Jury d'examen ; cette enveloppe devra contenir le nom du producteur et son adresse.
Art. 7. – Les Lauréats auront une carte de banquet dont le prix sera retenu sur les sommes qui leur seront versées.

Subvention de l'État, **300** fr. et deux Médailles dont **une de vermeil et une d'argent,** accordées par M. le Ministre de l'Agriculture au nom du Gouvernement de la République. — *Subvention du* Département, **600** fr. — Subvention de la Ville de Rennes, **500** fr. — Subvention de la commune d'Acigné, **100** fr.

PROGRAMME DES PRIMES :

1re Bonne tenue des Fermes
§ 1. — *Ferme au-dessus de 15 hectares*
1er Prix, une médaille de vermeil et. 60 fr.
2e — . . . . . 40 fr.
§ 2. — *Ferme au-dessous de 15 hectares*
1er Prix . . . . . 40 fr.
2e — . . . . . 25 fr.

2e Concours de Troupeaux
§ 1. — *Grands Troupeaux de 6 à 8 têtes*
1er Prix . . . . . 60 fr.
2e — . . . . . 40 fr.
§ 2. — *Petits Troupeaux de 4 têtes au moins*
1er Prix . . . . . 40 fr.
2e — . . . . . 25 fr.

3e Taureaux
1er Prix . . . . . 40 fr.
2e — . . . . . 20 fr.
3e — . . . . . 10 fr.

4e Vaches
1er Prix. . . . . 40 fr.
2e — . . . . . 20 fr.
3e — . . . . . 10 fr.

5e Génisses
1er Prix. . . . . 25 fr.
2e — . . . . . 15 fr.

6e Plantes sarclées
1er Prix. . . . . 40 fr.
2e — . . . . . 25 fr.

7e Labourage
1er Prix. . . . . 100 fr.
2e — . . . . . 60 fr.
3e — . . . . . 50 fr.
4e — . . . . . 40 fr.
Indemnité de déplacement de 5 fr à tout laboureur non primé qui aura pris part au concours.

8e Chemins ruraux
1er Prix. . . . . 30 fr.
2e — . . . . . 20 fr.

9e Services ruraux
1er Prix. . . . . 30 fr.
2e — . . . . . 25 fr.
3e — . . . . . 20 fr.
4e — . . . . . 15 fr.
5e — . . . . . 10 fr.

10e Produits divers
Prix à répartir . . . . . 30 fr.

11e Beurres doux
1er Prix. . . . . 30 fr.
2e — . . . . . 20 fr.
3e — . . . . . 15 fr.
4e — . . . . . 10 fr.

12e Instruments et Outils agricoles
Prix à répartir . . . . . 30 fr.

13e Pépinières et Plantations de pommiers
1er Prix : une médaille d'argent et. . 30 fr.
2e — . . . . . 20 fr.

Le Président, R. LE HÉRISSÉ — *Le Vice-Président,* Docteur LERAY — *Le Secrétaire-Trésorier,* R. FOURNIER

ADMINISTRATEURS : M. GEORGES, Maire d'Acigné ; M. PRIOUR, Maire de Cesson ; M. AGAËSSE, Maire de Chantepie ; M. MAGON DE LA VIEUVILLE, Maire de Vern ; M. le Maire de Rennes et MM. les Adjoints du canton.

Banquet par souscription, Régates, Jeux divers, Feu d'artifice.

Rennes, Imp. des Arts et Manufactures

Vu et approuvé :
Rennes, le 18 août 1897.
Pour le Préfet :
Le Secrétaire Général délégué,
A. FRIZE.

Un outil de modernisation de l’agriculture

L’événement ne se réduit pas à ces réjouissances. Plus sérieusement, le comice se veut un outil d’amélioration de l’agriculture. Pour cela, il propose aux cultivateurs une pédagogie par l’exemple. Une manière de diffuser les progrès techniques comme la toute nouvelle charrue Dombasle, des conseils d’élevage et des idées de cultures, d’assolements, d’engrais ou d’amendements jusque-là peu connus.

Le dos de couverture d'Annuaire des comices agricoles d'Ille-et-Vilaine de 1854 par J. Chevalier de la Teillais.

Tout cela sous la houlette de spécialistes éclairés : Acigné a la chance d’en posséder un en la personne de Jules Chevalier de la Teillais, maire de la commune de 1860 à 1878 et domicilié au château de la Boissellerie. Ce notable tint un rôle de premier plan dans le Pays de Rennes. Inspecteur départemental de l’Agriculture, il fut le président du comice du canton de Rennes sud-est pendant plus de vingt ans (1855-1878). Mais aussi secrétaire des quatre comices de Rennes et président honoraire d’une dizaine d’autres, de Janzé à Plélan en passant par Liffré et Mordelles.

Auteur de nombreux écrits, il dirigea pendant la même période le *Journal d’agriculture pratique du département d’Ille-et-Vilaine*, qui publiait le compte-rendu et le palmarès de tous les comices, à côté de longs exposés scientifiques et pointus sur l’art de cultiver la terre et la science agronomique.

Chevalier de la Teillais en première ligne

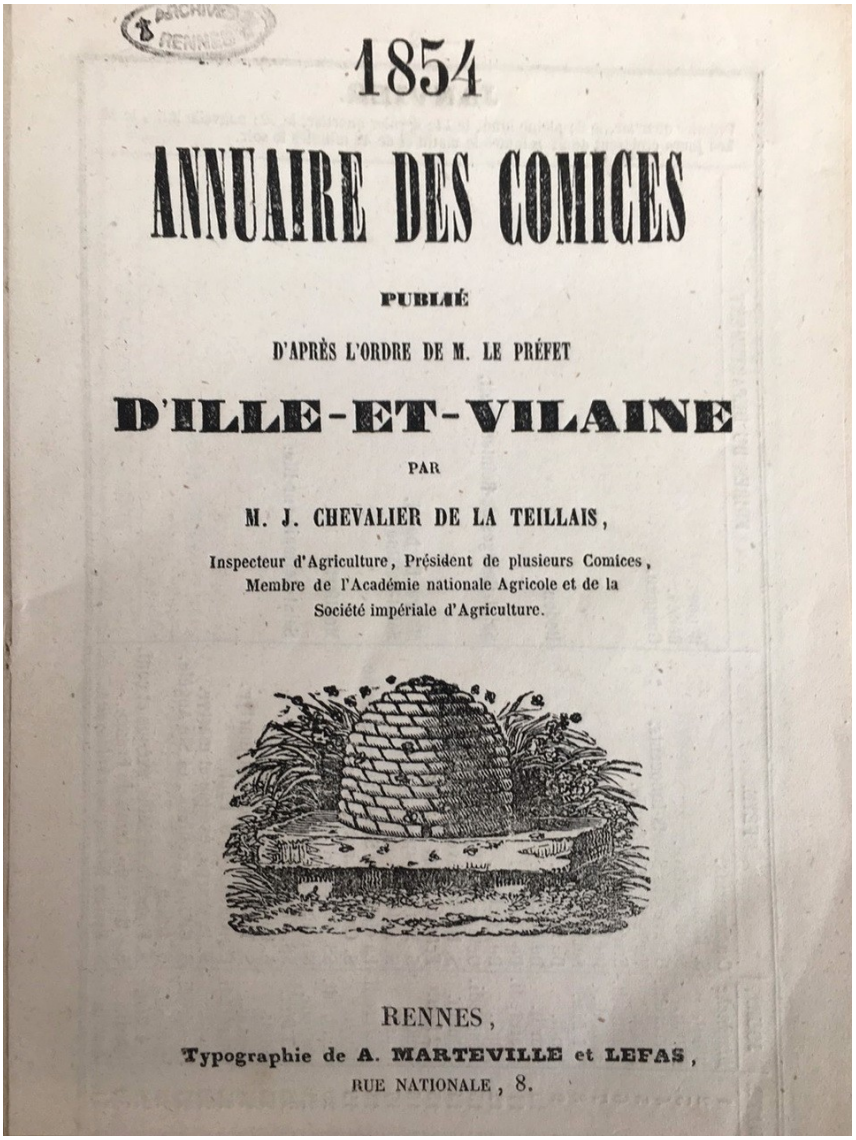
1854

ANNUAIRE DES COMICES

PUBLIÉ

D'APRÈS L'ORDRE DE M. LE PRÉFET

D'ILLE-ET-VILAINE

PAR

M. J. CHEVALIER DE LA TEILLAIS,

Inspecteur d'Agriculture, Président de plusieurs Comices, Membre de l'Académie nationale Agricole et de la Société impériale d'Agriculture.

RENNES,

Typographie de A. MARTEVILLE et LEFAS,

RUE NATIONALE, 8.

Dans son ouvrage, *Annuaire des comices d'Ille-et-Vilaine* paru en 1854, Chevalier de La Teillais résume ainsi l'intention des comices : il s'agit de « réunir les cultivateurs afin qu'ils échangent leurs idées, les observations, les essais que chacun a pu faire ». Car, explique-t-il, « le cultivateur, naturellement méfiant, croira ce qu'il entendra dire à ses voisins, et ce qu'il pourra voir dans leur ferme ».

Derrière cet échange de bonnes pratiques culturales se cache un véritable combat. Encourager l'agriculture à coup de primes et de beau discours, c'est aussi se donner les moyens de la sauver à l'heure où l'exode des ruraux vers les villes risque de lui faire manquer de bras : les jeunes « émigrent dans de grandes proportions vers les villes, constate De la Teillais. Tous y trouvent une augmentation de salaire considérable (…) », surtout les ouvriers et les domestiques. Si cela continue, prévient le hobereau d'Acigné dans une allocution prononcée devant la Société des Agriculteurs de France, « la terre, faute de bras, reviendra à l'état inculte et la production ne pourra plus répondre aux besoins de la consommation »[1].

Il faut à tout prix que les jeunes s'écartent du « mirage si trompeur des villes » où ils ne trouveront que « déceptions, humiliations et honte d'avoir abandonné un avenir honorable ». C'est pourquoi La Teillais se dépense sans compter pour le succès de ces comices qu'il conçoit d'abord comme un outil de promotion des métiers de la terre.

Comme beaucoup d'agronomes bourgeois de l'époque, La Teillais ne se contente pas d'exercer une autorité intellectuelle sur le monde paysan. Il met la main à la pâte en exploitant lui-même du côté de Louvigné une ferme supposée modèle. En parcourant les palmarès des comices de Rennes sud-est, on constate que notre président du comice d'Acigné rafle un bon nombre de récompenses, sans craindre d'être à la fois juge et partie. Voici donc La Teillais à Cesson décrochant une prime d'honneur « pour une jument suitée d'un bon poulain de Caravan », en 1855. Cinq ans plus tard, il remporte le premier prix en « porcs » ainsi qu'un prix d'honneur dans la catégorie « taureaux ». Et un nouveau prix d'honneur, cette fois « pour l'ensemble des produits », au comice de 1865…

1 Discours et rapports, C ; de la Teillais, Paris, 1973

Les comices agricoles (dessin de Charles-Henri Pille, deuxième moitié du XIX[e] siècle, Musée du Louvre). Les notables et les « huiles » admirent le bétail présenté.

Pierre Nicolas, un fermier modèle

Les comices ont leurs vedettes. Une petite poignée de paysans exemplaires, actifs et novateurs. Parmi cette élite rurale, se distingue M. Pierre Nicolas, de la ferme des Onglées, en Acigné. À partir de 1833 et pendant près de trente ans, cet exploitant de la ferme du château truste une quantité impressionnante de lauriers, dans les domaines les plus variés : plantes fourragères, plantes sarclées, prairies artificielle, races de chevaux, juments et poulains, racines alimentaires… Mais laissons la parole au Journal d'Ille-et-Vilaine du 28 septembre 1859 qui rend compte du comice de Vern où M. Nicolas vient de décrocher un prix d'honneur.
Chez lui, « la tenue générale de cultures et l'état du troupeau ne laissent rien à désirer. Ce cultivateur a commencé avec peu de choses ; par son intelligence et son travail, il a su élever une famille de dix enfants ; par ses sages conseils, il a eu le rare bonheur de les conserver tous à la profession de laboureur ; par la considération qu'il a conquise, il a pu les placer à la tête des principales fermes de la commune, et par ses bons exemples, il les a heureusement dirigés pour que le comice les cite chaque année au nombre de ses lauréats ».

Le fils Nicolas, de la Havardière

Après le père, voici le fils, Jean-Marie Nicolas. À Vern, il se voit couronner d'un 1er prix argent (prime de 40 F) « pour l'exploitation la mieux dirigée dans son ensemble. » Il s'agit de la ferme de la Havardière, l'une des plus grandes d'Acigné. Jean-Marie n'a alors que 25 ans, il en avait 19 quand il prit cette exploitation. « L'ensemble de sa culture est remarquable, les fumiers bien tenus, et il présente surtout trois hectares de carottes et de disettes (topinambours) de la plus belle tenue. » Jean-Marie Nicolas recueille d'autres récompenses : un prix pour ses cultures fourragères, un autre pour l'emploi de la chaux. En effet, depuis l'arrivée du chemin de fer aux portes d'Acigné, on peut

se procurer facilement cet amendement acheminé depuis la Mayenne. Enfin, il reçoit une médaille de bronze pour avoir « mis en bon état un chemin public presque impraticable et dans une grande longueur ».
On ne peut citer tous les lauréats acignolais. Retenons, au fil de ces années, M. Aubrée, du Breil (défrichement de landes et construction de chemins ruraux), M. Aubrée, du Plessis (cultures fourragères), M. Huet, des Forges (labour), M. Bricet, d'Ifer (jument poulinière) et enfin, souvent cité, Pierre Georges, de la ferme de Monthélon, lequel deviendra maire d'Acigné en 1879 après la mort de Chevalier de la Teillais.

Un succès tout relatif

À examiner de près ces palmarès, avec des noms de lauréats toujours récurrents, on se dit qu'en réalité les concours du comice avaient beaucoup de mal à recruter. Dans leur grande majorité, les cultivateurs rechignent à se lancer dans la compétition : par indifférence, par refus d'exhiber en public leur travail, et aussi parce que nombre d'entre eux ne sont pas encore convertis aux usages du modernisme agricole. Pour concourir et donc accéder aux honneurs, il faut d'abord se porter candidat auprès de la mairie et il semble que bien peu en franchissent la porte.
Les Archives de Rennes conservent les actes de candidature des concurrents. Prenons l'exemple de Pierre Nicolas, des Onglées. Chaque année il demande à concourir en dressant la liste de ses cultures : 10 journaux de prairie artificielle, 2 journaux de racines alimentaires, ½ journal de pommes de terre, etc. Ensuite, le maire se transporte sur les lieux pour vérifier la réalité des cultures annoncées. Enfin, une commission passe pour décider du prix à attribuer.
Peut-être suffisait-il d'être candidat pour être primé. On peut aussi soupçonner le résultat d'être biaisé, fruit d'une sorte de cooptation entre une poignée de cultivateurs éclairés. D'ailleurs les lauréats sont souvent eux-mêmes dirigeants du comice. Ainsi, Pierre Nicolas devient-il à partir de 1836 un des cinq membres du comité de Rennes sud-est…

Cliché A. Mahé — **Iffendic** (I.-et-V.) — Comice Agricole. - Distribution des Prix

Hommage ambigu aux serviteurs ruraux

Parmi les nombreuses primes et médailles distribuées, il existe une catégorie à part, celle des serviteurs ruraux. Il s'agit de récompenser la fidélité des domestiques à leurs maîtres. La longévité au service du même employeur est célébrée comme une vertu suprême : on atteint parfois des durées de 40 et même 50 ans. Le grand propagandiste de la « servilité » paysanne est le préfet à poigne Paul Féart, nommé en 1858 pour préparer la tournée « triomphale » de Napoléon III en Bretagne. Il fait publier en 1862 *Les Bons serviteurs*, livre à la gloire de ces employés de ferme. Signées des Rennais Piton du Gault et Eugène Chervet, les pages racontent la vie édifiante de ces valeureux serviteur et donnent corps à la pensée préfectorale : luttons contre la foire aux domestiques qui se tient en ville le jour de la Saint-Michel, ce moment où l'on peut changer de maîtres en se vendant au plus offrant. Halte, car c'est là un facteur d'instabilité sociale et aussi d'immoralité, à cause de l'ivrognerie qui s'y exprime. Donc encourageons à tout prix la fidélité ! Honorons les fidèles serviteurs !
Mais il y a un « hic ». Dans le canton Rennes sud-est, ça ne marche pas ! Très peu de candidats se soumettent au concours de vertu. En 1856 à Cesson, on ne parvient à décerner qu'un seul prix. Il échoit à Joseph Jeusset, fort de… 10 ans de service dans la même famille, ce qui est peu. Trois ans plus tard, guère plus de succès : seul M. Riaudel, de la ferme des Onglées, se voit récompenser pour 16 ans de présence. Cette pénurie, « est-ce à cause du voisinage avec Rennes ? » s'interroge avec justesse le Journal d'agriculture pratique. La proximité de la grande ville favorise une « mobilité sociale » peu accessible aux campagnards des zones reculées.

Le poids du préfet Féart

Puisque nous parlons du préfet Paul Féart, le moment est venu d'aborder l'aspect majeur des comices agricoles : leur rôle éminemment politique. Dans la France du XIX^{e} siècle, ils sont le lieu d'affrontement de tous les camps, pour résumer des Royalistes et des Républicains, avec entre les deux l'administration qui veut tenir la première place.
L'instauration du suffrage universel (masculin) en 1848 a ouvert la porte à l'électoralisme. Les politiciens de tout crin accourent aux comices, vraies « base de conquête ou de reconquête électorale » à l'échelon du canton (Yann Lagadec). Là, ils se montrent, remettent des médailles et font pleuvoir sur la fête des discours ronflants supposés aguicher les électeurs.
L'organisation des comices est elle-même un enjeu de pouvoir. C'est à qui aura la mainmise sur l'événement. Au départ, seuls les sous-préfets étaient à la manœuvre. Mais à partir de la monarchie de Juillet, l'aristocratie foncière a pris la main, si bien que sous le Second Empire, les nobles légitimistes sont en passe de tout contrôler. Ils ont nom Ange du Breil à Châteaubourg, Edmond du Plessis à Argentré… Le pouvoir impérial s'en émeut. Le sous-préfet de Vitré s'en plaint : ces aristocrates s'emparent de l'amélioration de l'agriculture comme d'une arme, « ils suivent les comices agricoles (…) et s'efforcent de se placer partout entre le Gouvernement et les populations… ».

Terrain de lutte entre républicains et royalistes

À Argentré les choses tournent au vinaigre. Le marquis du Plessis, président depuis vingt ans, refuse de mettre le drapeau tricolore sur l'estrade officielle. Bras de fer. Le préfet Féart exige son drapeau, sinon… plus de subventions. Refus. Le préfet dissout le comice. Le marquis veut en organiser un autre sur ses fonds propres. Mais il meurt avant d'en avoir le temps.
Féart n'est pas au bout de son combat. Pour s'imposer face aux légitimistes et aux cléricaux, il se lance dans une grande tournée des comices. Il en visite 37 durant le seul automne 1859, avec à la clef 37 discours, tous différents ! Il assoit ainsi le pouvoir de l'administration impériale face aux forces réactionnaires. À Fougères, il éjecte un vicomte qui devait présider dans cette ville le concours départemental d'agriculture.
Vingt-deux ans plus tard, sous la III^e^ République, nouvelles tensions, cette fois à Châteaubourg. Les fonctionnaires républicains alors aux commandes sont débarqués par les royalistes emmenés par le maire de Saint-Didier, Paul de Bourg. Ce dernier fait élire comme président un notable à sa main, mais le vote est plombé d'irrégularités, ce qui permet au sous-préfet de dissoudre le comice de Châteaubourg, lequel renaîtra ensuite sous l'égide d'agriculteurs républicains.

Le clergé craint la débauche

Avant cette période, dans les années 1860, l'État s'était heurté à un autre pouvoir, celui de l'Église. Il faut dire que les prêtres n'ont jamais apprécié les comices. Les progrès de l'agriculture ne les intéressent pas, surtout ils désapprouvent le fait que cette fête laïque soit le lieu de tous les « débordements », notamment de la jeunesse, avec abus d'alcool et autres conduites immorales. Les curés de Saint-Grégoire et de Saint-Gilles s'indignent. Quant à l'archevêque de Rennes Brossays-Saint-Marc, il fulmine en exprimant sa colère dans une lettre au ministre de l'Instruction Publique : les comices ne sont pas de « simples et champêtres distributions de récompenses destinées à encourager l'agriculture mais des fêtes excentriques et de véritables parties de débauche ». Ils sont responsables, prétend-il, de l'augmentation des attentats à la pudeur !

Le député Le Hérissé à la tribune

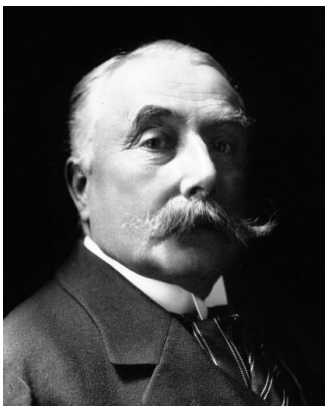

Mais rien ne peut empêcher, côté public, le succès des comices : 1876, 1881, 1886, 1890, 1897 sont les dates d'Acigné. Au cours de ces années, ils deviennent carrément des tribunes politiques. Ainsi au comice du 15 septembre 1890, le député René Le Hérissé prend la parole, en présence de son ami Le Bastard, maire de Rennes. Le Hérissé est une haute figure de tribun, il appartient à la gauche républicaine, nationaliste et anticléricale. Il est un des lieutenants de Georges Boulanger, ce général populiste qui a tenté un an plus tôt de faire un coup d'État. Le discours de Le Hérissé au banquet d'Acigné est un événement relayé par la presse nationale, notamment par *Le Figaro*. L'élu d'Ille-et-Vilaine y justifie l'alliance électorale que ses amis boulangistes viennent de conclure avec la droite conservatrice. Déjà président du comice du canton de Rennes sud-est, Le Hérissé gardera cette fonction jusqu'à la Grande Guerre.
Avant de refermer cet âge d'or des comices que fut le XIX^e^ siècle, relevons la remarque acide qu'Edmond Vadot, le secrétaire général de la mairie de Rennes, inscrit dans son journal personnel[2]. Après avoir assisté aux festivités du 28 septembre 1897 à Acigné, il écrit : « Ces comices agricoles sont surtout des réunions où députés, sénateurs, conseillers généraux et d'arrondissement exercent toutes leurs séductions auprès des électeurs campagnards et exposent leurs programmes quand ils en ont un. »

2 Rennes sous la IIIe République. Cahiers d'Edmond Vadot, sous la direction de Patrick Harismendy, PUR, 2008

Fin du XXe, fin des comices

Il reste à écrire l'histoire des comices au XX^{e} siècle, jusqu'à leur quasi-extinction dans les années 1980. Contentons-nous de quelques repères « acignolais ». Nous sommes en 1912 : le maire de Rennes Jean Janvier et celui d'Acigné Alain de Tréverret, Le Hérissé et les autres notables attendent sur le pont d'Acigné Monsieur le préfet qui va arriver en voiture tandis que la musique municipale de Rennes pousse une Marseillaise (récit de *L'Ouest-Éclair*).

1930 est une édition vraiment mémorable, car en ce jour du comice on inaugure aussi l'électrification de la commune.

Enfin nous arrivons à 1971. Le déclin des comices est perceptible dans le discours de Michel Simonneaux, maire de la commune, élu depuis quelques mois seulement. Les temps ont changé, dit-il. Désormais, la commune juxtapose deux mondes, la société urbaine et la société rurale, en somme des lotissements et des champs. La société rurale « est-elle le vestige d'un passé qui meurt ? Cette journée (de comice) est-elle une manifestation folklorique qui égaie les spectateurs citadins de nos bourgs ? Beaucoup d'agriculteurs s'interrogent (…) sur l'intérêt de cette manifestation. »

En effet, encore une poignée d'années et les comices seront moribonds. Quelques initiatives de sauvetage franchiront le cap de l'an 2000. Mais le cœur n'y est plus. Désormais les comices appartiennent définitivement à l'Histoire.

Pour en savoir plus, consulter les travaux de Yann Lagadec, historien de l'Université Rennes 2. Notamment :

« Septembre, le mois des comices, sur le site En Envor ;

« Le préfet aux champs, Ille-et-Vilaine, 1858-1861 », dans les Mémoires de la SHAB;

" Comice cantonal et acculturation agricole : l'exemple de l'Ille-et-Vilaine au XIXe siècle », dans la revue en ligne Ruralia, septembre 2001.

23 Septembre 1930

Le comice agricole du canton Sud-Est à Acigné

Journée de fête, hier, en la coquette commune d'Acigné où se tenait le Comice agricole du canton Sud-Est. Malgré le mauvais temps, les visiteurs se pressaient nombreux dans les rues du bourg, artistiquement et fort joliment décorées et pavoisées de guirlandes tricolores et de drapeaux. Et personne parmi des milliers ne regretta son déplacement.

C'est que les habitants d'Acigné sont des organisateurs émérites et savent se dépenser avec bonheur. L'accueil qu'ils firent hier à leurs hôtes fut en tout point charmant. Ceux qui assistèrent à cette belle fête de village en ont emporté le meilleur souvenir.

Evidemment, les différentes épreuves du Comice agricole fournirent le morceau de résistance. Les concurrents étaient venus nombreux et les membres du jury furent, certes, embarrassés lorsque le moment fut venu de désigner les plus méritants.

La fête foraine, elle aussi, connut un franc succès et les excellents musiciens des Trompettes Rennaises y apportèrent un entrain et une gaieté de bon aloi. Succès complet.

Vers le soir, le bourg s'illumina dans un décor de féerie et, pendant que les officiels et leurs invités gagnaient la salle du banquet, la plus joyeuse et la plus animée des fêtes foraines se déroula par les rues du bourg.

A 7 heures, aussitôt après la proclamation du palmarès, plus de 250 convives se pressaient autour des tables du banquet.

Autour de M. Aubrée, maire d'Acigné et de M. Charles Laurent, président du Comice, nous avons reconnu MM. Lemaistre, maire de Rennes; Leroux, Tromeur, Château, adjoints au maire de Rennes; Charles Jacquart ; Quessot, Hervé; secrétaire général de la mairie de Rennes; David, conseiller d'arrondissement; Lelièvre, adjoint au maire d'Acigné; Langouet, conseiller général ; Jules Salmon, Monnier, Louapre, Bricet, Laurent et leurs collègues du Conseil municipal d'Acigné; Marchand, maire de Noyal ; Milon, maire de St-Grégoire; Besneux, maire de Liffré; Paty, secrétaire du comice; Jalet, trésorier; Leray, conseiller municipal de Rennes; Ravalet, industriel à Noyal; Marchand et Mme, de Noyal; Sylvestre Pierre, de Rennes ; Robert, conseiller d'arrondissement ; Martial Fournet, de Rennes; Charles Maitrot, de Rennes; Loysance, Fontaine, instituteur à Acigné ; Anger, président du Comité des Fêtes; Allé, de Montgermont; les experts, les maires des communes voisines, etc...

A l'heure du champagne, des toasts furent portés portés par MM. Aubrée, maire d'Acigné; Lemaistre, maire de Rennes; Quessot, conseiller général ; David, conseiller d'arrondissement et Laurent, président du Comice.

Après le banquet, la foule se répandit par les rues du bourg, magnifiquement illuminées et prit part à la fête qui se déroula, sans incident, jusqu'à une heure fort avancée dans la nuit.

LE PALMARES

Bonne tenue de fermes

PROPRIETAIRES EXPLOITANTS. — *a*) Fermes au-dessus de 20 hectares : 1er prix, médaille de vermeil : M. Priour Louis, à la Lande Amaury, en Cesson. 2e prix : un diplôme, M. Hubert Amand, à la Touche-Annette, en Chantepie.

b) Fermes au-dessous de 20 hectares : 1er prix, médaille d'argent : M. Delalande Léon, aux Landes en Cesson.

Cultivateurs fermiers. — *a*) Fermes au-dessus de 20 hectares : 1er prix, 250 fr., M. Richomme Paul, à Villegast, en Chantepie; 2e 150 fr., M. Huet, aux Hautes-Forges, en Acigné ; 3e 100 fr., M. Delourmel Jules, à Fussel, en Vern.

b) Fermes au dessous de 20 hectares : 1er prix, 150 fr., M. Amiot Léonard, à La Begaudière, en Vern; 2e 100 fr., non attribué; 3e 50 fr., M. Taillard, à l'Eparge en Acigné.

Logement et couchage des serviteurs

Prix unique : 100 francs, offert par le Syndicat des Agriculteurs d'Ille-et-Vilaine : M. Touchée, aux Onglaies, en Acigné.

Poulains et pouliches de 2 à 3 ans

1er prix, 150 fr., M. Neveu Jean, au Bois-Jusset, en Cesson; 2e 100 fr., M. Huet, aux Hautes-Forges, en Acigné; 3e 50 fr., M. Richomme Paul, à Villegast, en Vern. — Prix spécial, 50 fr., M. Monnier, à la Béchère, en Acigné.

Concours de troupeaux

Grands troupeaux de 5 à 8 têtes. — 1. 200 fr., M. Simon, Baudrier en Rennes; 2. 150 fr., M. Richomme Paul, à Villegast, en Vern; 3. 100 fr., M. Aubrée, à Bourgon, en Acigné.

Taureaux

1° *âgés de moins de 2 ans.* — 1. 100 fr., M. Beyoyn, au Haut-Sévigné, en Cesson; 2. 80 fr., M. Lelièvre, au Moulin-d'Acigné.

2° *âgés de 2 à 3 ans au plus.* — 1. 100 fr., M. Simon, au Baudrier, en Rennes; 2. 80 fr., Mme veuve Saulnier Pierre, à Chèze, en Chantepie

Vaches

De 3 à 6 ans. — 1. 100 fr., M. Richomme Paul, à Villegast, en Vern; 2. 60 fr., M. Simon, au Baudrier, en Rennes